

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

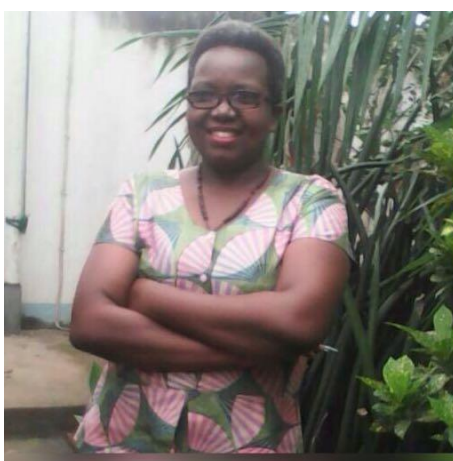
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 107 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 16 au 22 avril 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 22 avril 2018, au moins 483 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	4
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES</i> <i>IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i>	7
<i>I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	9
<i>I.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION</i>	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. ACTES D'INTIMIDATION</i>	10
<i>IV. CONCLUSION</i>	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

AT	: Agent de Transmission
APC	: Agent de Police Chef
CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNI	: Carte Nationale d'Identité
DCE	: Directeur Communal de l'Enseignement
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FAB	: Forces Armées Burundaises
FNL	: Front National de Libération
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
MSD	: Mouvement pour la solidarité et la Démocratie
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PJ	: Police Judiciaire
RANAC	: Rassemblement National pour le Changement
SNR	: Service National de Renseignement
UA	: Union Africaine
VBG	: Violences Basées sur le Genre

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 22 personnes tuées dont 8 cadavres retrouvés, 20 torturés, 228 arrêtés arbitrairement et un cas de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres retrouvés continue à être observé.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Une vague d'arrestation sur base de vérification des cahiers de ménage est devenu un phénomène de rançonnement de la population par des policiers.

Des actes d'intimidations liées au référendum constitutionnel sont signalés dans ce bulletin.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS

Une personne tuée en commune et province Rumonge

En date du 21 avril 2018, Philémon Nsengiyumva, détenu de la prison de Rumonge a été abattu à trois kilomètres de cette prison par un policier au cours d'une tentative d'évasion. Il était condamné à perpétuité pour vol qualifié.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 21 avril 2018, vers 10 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un jeune de 20 ans du nom de Yamuremye, a été tabassé par 10 Imbonerakure dont Fayida, Landry Munezero, Damas, Issa Nizigiyimana, Saidi Alias Makara, Gérard, Asmani, Yoya, Bomare. Selon des sources sur place, l'accusant d'avoir volé de l'argent à la mère de l'un de ces Imbonerakure prénommé Fayida. Ils l'ont alors conduit au cachot de la zone Buhiga étant dans un état critique mais la police l'a envoyé au CDS Buhiga, puis il a été vite transféré à

l'hôpital Buhiga où il a succombé le même jour vers 19 heures. Les auteurs de ce meurtre n'ont pas été inquiétés.

Une personne tuée en commune Gashoho, province Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date 22 avril 2018 indique qu'en date du 8 mars 2018, le nommé Ntirandekura de la colline Gishambusha, commune Gashoho, province Muyinga a été battu à mort par des Imbonerakure accusé de vol de manioc par Jocelyne Dusabe, belle-sœur de l'administrateur communal de Gashoho, Désiré Bigirimana. Selon des sources sur place, des Imbonerakure appelés par Jocelyne sont allés d'abord fouiller la maison de Ntirandekura et n'ont rien trouvé. Mais ils l'ont immédiatement battu jusqu'à ce qu'il meurt. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure, en complicité avec les autorités locales, ont vite enterré le cadavre le lendemain et ont intimidé la famille de la victime que quiconque osera livrer cette information subira le même sort.

1.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Trois corps sans vie retrouvés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 22 avril 2018, trois corps sans vie non identifié dont deux hommes et une femme ont été retrouvés dans la rivière Kanyaru du côté de la sous-colline Karira, colline Carurambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, les Imbonerakure les ont repêchés de la rivière et ont appelé l'administrateur communal Philippe Ngabonziza et le représentant communal du parti CNDD-FDD. Ces derniers les ont obligés de les rejeter dans cette rivière, ajoutent les mêmes sources.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 18 avril 2018, vers 19 heures, à la 2^{ème} avenue du quartier Nyamugari au centre urbain de Gitega, province Gitega, le corps sans vie d'Ibrahim Nshimirimana alias Blaise, enfant de la rue, âgé de 11 ans, a été retrouvé devant un magasin. L'enfant aurait été tabassé par un autre enfant de la rue. Le présumé auteur a été arrêté et incarcéré dans le cachot de la police pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 17 avril 2018, dans l'avant midi, un cadavre présentant des traces de tortures a été retrouvé au bord du Lac Tanganyika et conduit à la morgue de l'hôpital Kira par le véhicule de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 18 avril 2018, un corps sans vie d'Alexandre Nibigira a été trouvé dans la douche de sa maison au quartier Mirango 1, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

Selon des sources sur place, Alexandre a été tué à coups de poignard et le poignard était encore dans son corps au moment où il a été découvert.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2018 indique que dans la nuit du 15 avril 2018, sur la colline et zone Mitakataka, commune et province Bubanza, un corps sans vie de Gratien Nduwimana, un employé de la société de construction "GETRA" a été découvert dans la boue par la population de cette localité. Le mobile et les auteurs de cet assassinat ne sont pas connus. Les blessures que présentait le corps au niveau de la tête font penser aux coups de marteau, selon des sources sur place.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 avril 2018, vers 21 heures, sur la colline de Kanyeregwe, zone et commune Giharo, province Rutana, Martienne Kajambo, âgée de 60 ans, a été tuée au moment où son mari n'était pas encore rentré. Leonidas Kanani et Valérie Ndubaraye sont arrêtés et détenus au cachot de la commune Giharo pour les enquêtes. Les conflits fonciers seraient le mobile.

Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana

En date du 20 avril 2018, pendant la nuit, sur la colline Mugombwa, zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, Roger Ntawukirishamba, âgé de 33 ans, a été tué par des gens non encore identifiés. Les enquêtes sont en cours.

1.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 20 avril 2018, vers 19 heures, sur la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Vianney Nikobimeze, enseignant à l'ECOFO Rutare a été tabassé par 4 Imbonerakure Jean Kazirukanyo, Astère Sinzinkayo, Claver Nduwimana et Claver Bigirindavyi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaso. Il a été ensuite conduit au cachot de la commune.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 21 avril 2018, sur la colline Rubungu, commune Rango, province Kayanza, Syldie Simbizi membre du parti MSD a été tabassé par 4 Imbonerakure. Ils étaient dirigés par Barnabé Nahimana et Bukuru alias Ziryezose. Sa jambe droite a été cassée et les pneus de son vélo ont été crevés. Ils l'accusaient d'avoir des amis qualifiés de « Mujeri» (*chien errant*, terme attribué aux opposants) car il se rend régulièrement au site des déplacés pour visiter des amis.

Une personne torturée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 16 avril 2018 indique qu'en date du 14 avril 2018, Pierre Mushimantwari, membre du parti MSD, âgé de 24 ans et chômeur de la colline Busaga, commune Burambi, province Rumonge a été tabassé par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, il est accusé de les avoir insultés, de les photographier et d'enregistrer les slogans scandés lors de leur sport de masse. Il est détenu au cachot du commissariat de la police de Rumonge.

Une personne torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 22 avril 2018, dans l'après-midi, Colonel Adrien Kadende, a été sorti de la prison centrale de Mpimba par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été conduit dans les enceintes du SNR où il a passé une nuit blanche, torse nue, sous une pluie torrentielle. Un des membres de la famille affirme que Colonel Adrien Kadende est retourné à la prison centrale de Mpimba la nuit du 23 avril 2018. Il est accusé de détention illégale d'armes et est détenu depuis deux ans sans être jugé et sans avoir accès aux soins de santé.

Une personne torturée en commune et province Rumonge

En date du 22 avril 2018, vers 20 heures, Christine Tuyisenge, trésorière provinciale du parti FNL aile d'Agathon Rwasa en commune et province Rumonge, a été enlevée et torturée par un groupe d'une vingtaine de jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été conduite à la colline Gatwe, zone Kizuka, commune et province Rumonge où elle a été battue et malmenée avant de lui extorquer une somme de 50 000 fbu qu'elle avait sur elle. Elle a été retrouvée dans la matinée du 23 avril 2018 étant dans un état critique.

Une personne torturée en commune et province Muyinga

En date du 19 avril 2018, vers 20 heures, dans le bistrot communément appelé chez Luc au quartier Mukoni, commune et province Muyinga, Patrick Baziro, chauffeur de l'U.A a été arrêté puis conduit au cachot du SNR par Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR à Muyinga, l'accusant d'outrage. Selon des sources sur place, Patrick a été aussi tabassé par des AT de Gérard Ndayisenga en cours de route, quand on le transférait au cachot de PJ. Le matin du 20 avril 2018, Patrick a été transféré à la Brigade anti-corruption. Il a été relâché le même jour grâce à l'intervention de ses connaissances policières à Muyinga.

1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR

Trois personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 22 avril 2018, Alain Jovis Dushime et Ferdinand Niyikora, tous âgés de 15 ans, originaires des collines Bikobe et Budaketwa, commune Mabanda, province Makamba, ont été interpellés par des policiers lors d'une fouille perquisition au domicile de Melchiade

Sindayigaya, ex-FAB et père de Dushime qui a été lui aussi sommairement arrêté avant d'être relâché. Après leur arrestation, ils ont été livrés au représentant du SNR à Makamba pour des raisons d'enquêtes. Ils sont pour le moment gardés au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Selon des sources sur place, ces jeunes garçons sont accusés par des Imbonerakure de la localité de participation aux mouvements armés.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 20 avril 2018, au bureau communal de Muyinga, Léonidas Habiyakare, secrétaire communal de Muyinga, a été arrêté sur son lieu de travail et conduit au cachot de la PJ par Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, Léonidas était accusé de détournements. Il a été relâché le même jour.

Soixante personnes arrêtées en zone urbaine de Cibotoke, Bujumbura Mairie

En date du 16 avril 2018, des policiers conduits par le commandant zone, commissaire Magorwa et des militaires ont fait une fouille perquisition sur les avenues 9-16 de la zone urbaine de Cibotoke du n° 1 à 60, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ils faisaient le contrôle des cahiers de ménages et des CNI. Sur une soixantaine de personnes arrêtées, 15 ont été mises au cachot pour n'avoir pas de CNI ou de cahiers de ménage tandis que les autres ont été relâchées en payant aux policiers de l'argent.

Cent soixante personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie

En date du 20 avril 2018, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition sur les avenues 0-3 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie pour le contrôle des cahiers de ménages, des CNI et des armes. Selon des sources sur place, 160 personnes ont été arrêtées et rassemblées au bureau de la zone Cibitoke. Après une heure de temps entre 8 heures et 9 heures de mise en garde contre toute tentative de cacher les malfaiteurs, elles ont été relâchées mais il y a une personne qui habite à la 1^{ère} avenue du quartier Mutakura dont l'identité n'a pas été connu qui a été retiré du groupe et embarqué à bord d'un véhicule du SNR vers le cachot de ce service qui serait celui situé en zone Rohero.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 16 avril 2018 indique que Ferdinand Ndagijimana a été arrêté en date du 11 avril 2018 par le responsable du SNR à Rumonge, Eliphase Niyongabo. Selon des sources sur place, il est accusé d'empêcher les chrétiens de participer au référendum car c'est un vote porteur de malheur pour le Burundi. Il a été conduit directement au Bureau du SNR à Bujumbura.

Une personne arrêtée en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 16 avril 2018, sur la colline Sebeyi, zone Muyama, commune Buyengero, province Rumonge, Norbert Nzoyihaya, enseignant à l'école secondaire de Bigoti et membre du parti RANAC, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Norbert

est accusé de sensibiliser pour voter « NON » au prochain référendum constitutionnel, et il a été conduit au cachot de la commune Buyengero, puis transféré le lendemain au commissariat provincial de la police de Rumonge.

Deux personne arrêtées en commune Mpanda, province Bubanza

Dans la nuit du 18 avril 2018, sur la colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Berchmans Barakamfitye a été arrêté par Wilson, chef du SNR à Bubanza. Selon des sources sur place, Wilson a d'abord opéré une fouille dans sa maison, l'accusant d'avoir une arme, mais rien n'a été trouvé. Il l'a alors embarqué, ordonnant au chef de colline d'emprisonner la femme de Jean Berchmans si elle refusait de donner le téléphone de son mari. La femme, avec son bébé, a passé la nuit au cachot de la commune et a été relâchée le lendemain après avoir donné le téléphone.

1.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en province Rutana

En date du 20 avril 2018, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, S.N., âgée de 13 ans, a été violée par Nyamwero, âgé de 38 ans. Ce dernier a été arrêté et détenu au cachot de poste de police de Giharo.

1.5. VIOLATION DU DROIT A L'EDUCATION

Politique en milieu scolaire en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 19 avril 2018, vers 10 heures, en commune Rutegama, province Muramvya, le DCE a obligé le directeur du Lycée Munyinya à envoyer tous les élèves dans la prière de jeudi du parti CNDD-FDD, pendant les heures d'études.

II. FAITS SECURITAIRES

Cinq personnes tuées en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 21 avril 2018, vers 21 heures, sur la colline Kivoga, commune Gahombo, province Kayanza, deux grenades ont été lancées dans un cabaret. Cinq personnes sont mortes dont deux à l'hôpital et 22 autres blessées. Selon des sources sur place, un policier prénommé Yves a été par la suite arrêté puis incarcéré à la prison centrale de Ngozi pour des raisons d'enquête.

Une personne blessée par balle en commune Ntega, province Kirundo

En date du 22 avril 2018, vers 20 heures, sur la colline Nyakibingo, zone Rushubije, commune Ntega, province Kirundo, des Imbonerakure et le chef de poste de police de cette colline APC Jules Habarugira, se sont chamaillés. Selon des sources sur place, le chef de poste APC Jules Habarugira a tiré sur un Imbonerakure du nom de Léonard Nibigira, âgé 24 ans. Les mêmes sources indiquent que Léonard Nibigira avait refusé les ordres donnés par ce chef de poste de ne plus scander les chansons du parti CNDD-FDD et incitant à la haine dans les cabarets et routes.

Ces Imbonerakure avaient instauré un couvre-feu et obligeaient les gens de rentrer. Vu que ces Imbonerakure ne respectaient pas les ordres du chef de poste, il a ouvert le feu et la victime a été blessée au niveau du ventre puis a été transféré à l'hôpital de Kiremba.

Deux personnes tuées et trois autres blessées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 avril 2018 vers 20 heures, à la 1^{ère} transversale, sur la colline Kagwema-Gihungwe, commune Gihanga, province Bubanza, 2 personnes ont été tuées et 3 autres grièvement blessées, 2 véhicules endommagés et une maison brûlée lors d'une attaque armée menée par un groupe des gens armés non identifiés venus de la réserve naturelle de Rukoko sur un véhicule rempli de marchandises (ciment) qui venait de la province Cibitoke vers Bujumbura. Selon des sources sur place, un chauffeur enlevé est retourné le matin du 17 avril 2018 après avoir passé la nuit dans la brousse. Selon les mêmes sources, il y a eu une intervention des forces de l'ordre et un échange de tirs au moment où les malfaiteurs se repliaient vers Rukoko après avoir commis ce forfait.

Deux personnes tuées et quatre autres blessées en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 17 avril 2018, sur la colline Kibande, zone Ruhororo, commune Mabayi, province Cibitoke, 2 jeunes Imbonerakure ont été tués et 4 autres blessés lors des échanges de coups de tirs entre des jeunes Imbonerakure et militaires dans la forêt de la Kibira. Selon nos sources, la population de la localité a vu des hommes armés dans la forêt et a alerté des militaires sachant que ce sont des rebelles, par après les militaires ont attaqué ces jeunes Imbonerakure, d'où ces dégâts.

Une grenade lancée dans le camp des réfugiés congolais de Musasa, commune Kiremba, province Ngozi

En date du 17 avril 2018, vers 19 heures, dans le camp des réfugiés congolais de Musasa, commune Kiremba, province Ngozi, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans la maison de Ngwasha Eluku. Selon des sources sur place, Eluku a été blessé puis conduit au dispensaire de ce camp où il est resté gardé par des policiers. Selon les mêmes sources, Ngwasha Eluku est l'une des personnes qui se sont exprimées il y a quelques jours, lors de la visite du représentant du HCR dans ce camp, où elles avaient dénoncé le non-respect des droits des réfugiés par les responsables de ce camp.

III. ACTES D'INTIMIDATION

Recensement des membres du parti CNDD- FDD au chef-lieu de la province Cibitoke

Durant cette semaine du bulletin, au chef-lieu de la province Cibitoke, dans les quartiers périphériques comme le quartier social, Nyamagana et Nasagarare, des jeunes Imbonerakure ont procédé au recensement des membres du parti CNDD-FDD au pouvoir dans le but de faire peur à la population afin qu'elle vote "OUI" au prochain référendum. Selon nos sources, ces jeunes Imbonerakure disent qu'ils sauront ceux qui voteront "NON".

Enquête des non membres du parti CNDD-FDD en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 18 avril 2018, au chef-lieu de la commune Buhiga, province Karuzi, le représentant communal du parti CNDD-FDD, Phocas Sindaruhuka, accompagné de l'administrateur communal Euphrasie Ntakarutimana ont tenu une réunion à l'intention des représentants collinaires du parti CNDD-FDD et les chefs de dix ménages pour donner la restitution du recensement des non membres du parti au pouvoir. Les exemples donnés sont ceux des collines Rwingoma où ils ont eu une liste de 140 opposants, Kigoma où ils ont 800 opposants. Ces autorités ont annoncé que le travail continue dans tout le pays. Cette réunion cause une peur panique chez les habitants de la localité non membres du CNDD-FDD car ils ne savent pas la suite de ce recensement.

Des barrières érigées par des Imbonerakure en commune Songa, province Bururi

En date du 22 avril 2018, des jeunes Imbonerakure bloquent la route à l'aide d'une barrière à Kivumu, commune Songa, province Bururi. La nuit du 21 avril 2018, tous les véhicules qui assurent le transport en commun dans la route Bururi-Matana étaient obligés de s'arrêter devant une barrière en corde tendue à Kivumu en commune Songa. Les jeunes Imbonerakure dont un certain Séverin de la même localité qui était armé de fusil et en veste imperméables policière fouillaient tout véhicule. Ces derniers disaient « nous cherchons une chose et c'est Nyiganga chef de poste de police à Matana qui nous a donné ce travail ». Selon les usagers de cette route cela se fait depuis une semaine par les Imbonerakure en patrouille nocturne

Des discours de haine en commune Busoni, province Kirundo

En date du 19 avril 2018, le représentant provincial du parti CNDD-FDD prénommé Fabien a fait une descente sur terrain dans la salle de réunions de Rusarasi au chef-lieu de la commune Busoni où il a tenu une réunion dont l'ordre du jour était la campagne d'encadrement du parti. Cette réunion a vu la participation de l'administrateur communal Marie Claudine Hashazinka, le représentant communal du parti CNDD-FDD, Evariste Bivugire alias Gauche, son adjoint Pascal Shirambere, l'ex inspecteur cantonal, tous les représentants des Imbonerakure et les chefs de collines et zones. Il a dit que chaque jeudi est consacré à l'enseignement de l'idéologie du parti CNDD-FDD, la revérification et redressement des opposants. Selon des sources sur place, les absents à cette réunion seront considérés comme déviants qui voteront « NON » au référendum constitutionnel et ces autorités ont juré de les punir sévèrement. Cette descente est la deuxième et la première a eu lieu en commune Ntega de la même province.

IV. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation liés au référendum constitutionnel constituent une source de menaces à la population.